



Assemblée générale

Distr. limitée
3 décembre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session
Cinquième Commission
Point 134 de l'ordre du jour
Aspects administratifs et budgétaires
du financement des opérations
de maintien de la paix des Nations Unies

Projet de décision présenté par le Président à l'issue de consultations officielles

Transfert de bâtiments à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)

L'Assemblée générale :

- a) *Remercie* le Gouvernement italien de l'offre qu'il a faite de mettre cinq bâtiments supplémentaires à la disposition de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie);
- b) *Prend acte* de la note du Secrétaire général concernant l'acceptation des cinq bâtiments supplémentaires offerts par le Gouvernement italien à la Base de soutien logistique des Nations Unies¹ et du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires²;
- c) *Approuve* le transfert à la Base de soutien logistique des Nations Unies des cinq bâtiments supplémentaires offerts par le Gouvernement italien;
- d) *Décide* de poursuivre au cours de sa cinquante-huitième session la question du financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies.

¹ A/58/596.

² A/58/609.

